



LA PLUME

Bulletin municipal de Saint-Règle

N° 42 — mars 2018



M. et Mme Balanger,
gagnants du concours des maisons décorées



Place Saint Louis

EDITO



Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

Cette année a été plus calme que la précédente, pas d'inondations et de cataclysme climatique. Des travaux importants ont été effectués tant au niveau des façades des bâtiments publics que de la place principale de notre village.

Concernant l'étang de la Janvrie : une étude hydraulique et hydrologique a été effectuée par le groupement forestier de la Rouillardière, propriétaire de l'étang. Les pluies de mai 2016 correspondaient bien à un épisode dit « centenaire » et tant que la digue n'aura pas été refaite selon les préconisations suggérées, les vannes resteront ouvertes. Nous restons particulièrement vigilants.

Cette année va être très calme en terme d'investissement pour plusieurs raisons : La première est que nous devons faire l'avance de la subvention européenne qui ne nous sera versée au mieux que l'année prochaine; la seconde est due à la suppression des contrats aidés.

Bien évidemment, nous poursuivons nos engagements envers l'école, l'APE et le Club de l'Amitié (subventions et prêt de salle).

Je tiens à remercier les élus qui m'accompagnent, car nous sommes une équipe et tous concourent selon leurs facultés respectives au bon déroulement de nos tâches.

Et notre personnel communal travaille à nos côtés avec un total sens de l'engagement.

Merci à René Berruer et Fernando Borges pour les travaux et les espaces verts, Stéphanie Blateau et Farah Philippe pour l'école, Marie Decharnia (et nos remerciements à Isabelle Galland) pour le secrétariat et Patricia Bernard pour l'entretien des locaux.

Par ailleurs, vous vous rappelons que les adjoints et moi-même vous recevons sur rendez-vous, et vous attendons nombreux à l'inauguration du centre bourg le vendredi 20 avril à 17 heures.

*Christine Fauquet
Conseillère Régionale
Maire*

AMENAGEMENT DE L'ESPACE DU CENTRE BOURG (PARKING)

Cet aménagement s'inscrit dans un projet plus vaste de revalorisation du bourg : travaux d'aménagement des abords de la salle polyvalente (clôture de l'espace vert, création d'une rampe d'accès), ravalement de la mairie et de l'église, fleurissement, plantation de pommiers et poiriers d'ornement, sécurisation des cheminements piétons, installation d'un espace jeux sécurisé pour les enfants, installation de nouveaux bancs et d'un espace « boîte à livres » pour petits et grands... le terrain de pétanque existant a été conservé.



Cette réalisation s'inscrit également dans le projet d'une gestion durable des espaces verts (plantation d'espèces rustiques et /ou locales) et d'un engagement dans une démarche zéro pesticides («zéro phyto»).



La commune est intervenue financièrement à hauteur de 20%, le solde a été financé par le conseil départemental et

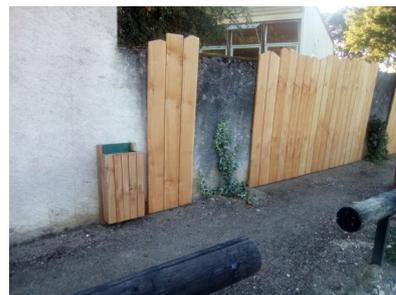


les Fonds européens Leader.



Nous tenons également à remercier l'ADAC, la chambre d'agriculture et le personnel du Pays Loire Touraine qui nous ont aidés tout au long du montage et de la réalisation du dossier.

L'inauguration de cet espace aura lieu le 20 avril à 17h00.



AMENAGEMENT ET SECURITE

Dans le cadre de la sécurité de la commune, plusieurs actions ont été entreprises et vont se poursuivre en divers endroits :

- Installation de potelets de long de la rue du Val de l'Amasse pour permettre le cheminement serein et sécurisé des piétons



- Création prochaine de « stops » au long de cette même rue afin de réduire la vitesse des voitures qui traversent le bourg



- La voie communale n°3 qui relie la D23 à la D31 va être complètement interdit à la circulation car les passages des voitures sur cette portion de route sont trop nombreux pour le pont et accroissent les risques d'accident sur la D31.



- En bas de la rue des Thomeaux, il sera interdit de tourner à gauche pour monter vers la zone industrielle à cause de l'intensité du trafic sur la D31.



La mise en valeur de la commune sera menée également d'un point de vue collectif et par l'action de chacun : en effet un arrêté a été pris recensant les obligations de chaque habitant. Il vous sera prochainement remis.



En début d'année 2017, l'équipe APE a souhaité organiser diverses manifestations dans le but de financer différentes sorties scolaires (Zoo de la flèche, Musikenfête, Domaine de Chaumont sur Loire, Grand Pressigny, semaine en Normandie... projet cirque), du matériel, un spectacle à Noël...mais aussi pour divertir petits et grands en partageant des moments conviviaux.

Nous avons commencé par notre traditionnel Loto qui s'est déroulé, salle comble, le samedi 4 février dans l'ancienne école de Souvigny. Les plus chanceux ont pu repartir avec de très beaux lots (billetteries Zoo, parcs, châteaux, mais aussi produits bien être et soins, et notre super lot un Vol en ULM).



Un mois plus tard, le 4 mars, a eu lieu le carnaval; les enfants sont venus déguisés et ont déambulé dans les rues de Saint-Règle dans une ambiance festive avec confettis et musique. Cette balade s'est clôturée aux abords de la salle des fêtes par un goûter préparé avec l'aide des parents. La journée s'est prolongée avec notre soirée fouées et Karaoaké où chacun a pu montrer ses talents de chanteur...



Le mercredi 10 mai, nous vous proposons un marché aux plants à Saint



Règle avec un joli panel de fleurs et de légumes.

Nous avons proposé une toute nouvelle manifestation qui s'est déroulée le dimanche 11 juin : une balade contée suivie d'un barbecue. M. Talon nous a fait découvrir ou redécouvrir notre environnement de Saint-Règle à Souvigny et nous a conté de magnifiques histoires appréciées par les petits et les grands. Avec l'aide d'un « papa cuisinier », nous nous sommes régales avec ce premier barbecue. L'après-midi s'est déroulée dans la bonne humeur, avec le soleil et des jeux.

La Kermesse de l'école a eu lieu le dimanche 2 juillet au préau de Souvigny. Les enfants des deux écoles nous ont présenté un super spectacle et des

chants accompagnés de Thibault, l'intervenant musical qui faisait ses adieux au RPI ce jour-là.

Le spectacle s'est terminé par la traditionnelle remise de livres par les équipes municipales de Saint-Règle et de Souvigny à nos futurs collégiens. Les enfants ont pu profiter des nombreux stands de jeux mis à leur disposition (les incontournables : chamboule tout, pêche à la ligne, courses en sacs ...mais aussi des petits nouveaux : le boul'ballon, vise bien ...). Encore une magnifique après-midi qui s'est terminée par un barbecue convivial.



Pour clôturer l'année scolaire avant les vacances d'été, nous avons organisé un petit goûter au cours de la journée sport fin juin et participé aux portes ouvertes à l'école de Saint-Règle avec la mise à disposition de jeux et le partage d'un verre de l'amitié.

Le bilan de l'année 2016-2017 a été riche pour l'APE avec l'organisation de :

- 8 manifestations : randonnées VTT et pédestres, Marché de Noël, Carnaval, Soirée Fouées / karaoké, Loto, Marché aux plants, Balade contée/barbecue, kermesse.
- 4 ventes (gâteaux Bijou, plateaux avec dessins d'enfants et Saint-Nectaire).
- spectacle de Noël, goûter de la journée sport,...



Depuis le mois de septembre, l'APE, dotée d'un nouveau bureau élu lors de son AG du 21 septembre, a déjà organisé plusieurs événements
 - sur proposition de la commune de Saint-Règle, l'APE a organisé une buvette lors du festival culturel intercommunal "La Preuve par Trois" qui s'est déroulé le 11 novembre.



- le traditionnel Marché de Noël s'est tenu le 09 décembre dernier à Saint Règle. Grâce à l'aide et aux talents créatifs de nombreux bénévoles, que nous remercions, ce sont des dizaines de fabrications variées qui ont été proposées à la vente : décorations de Noël, hôtels à insectes, terrarium, bijoux. En plus de la visite du Père Noël, une nouveauté cette année : des ateliers créatifs ont été proposés aux enfants et ont remporté un vif succès : réalisation de boules de Noël en papier de soie, maquillage pour les enfants, origamis. L'ambiance de Noël était là jusque dans la musique !

- 2 ventes ont été proposées : gâteaux Bijou pour les gourmands, et "boîtes à bazar" décorées des dessins des enfants.

- Carnaval le 19 février à Souvigny puis soirée festive avec un dîner karaoké

Avec le financement de l'APE, les enfants du regroupement se sont rendus le 22 décembre au Cirque Georget à Luynes afin d'assister à une représentation spéciale du Cirque de Noël. Ce spectacle est en lien avec le projet Cirque porté par l'équipe enseignante pour cette année scolaire 2017-2018, et pour lequel l'APE a déjà apporté un financement de 4.300 €.

Les prochaines manifestations pour l'année 2018 sont : Loto pour petits et grands, Vente de Madeleines Bijou, Marché aux Plants, Vente de Chocolats pour Pâques et kermesse.

L'équipe APE souhaite remercier les bénévoles et familles des deux écoles pour leur investissement et leur aide tout au long de l'année, les équipes enseignantes, les municipalités, l'ALOS, le Comité des fêtes de Souvigny, M. Chipon, M. Talon, René; sans qui toutes ces manifestations ne pourraient voir le jour. Grâce à l'investissement de tous, nos enfants ont la chance de vivre de beaux moments à l'école.

Le bureau de l'APE : Annabelle PONIARD, présidente - Pierre HECKENDORN, vice-président - Isabelle BENOIT, trésorière - Anne Cécile PINTO DA SILVA, trésorière adjointe - Emilie PEGUET BORDESSOUL, secrétaire - Virginie CHILLOU, secrétaire adjointe

Elles lancent leur propre activité! Ces deux Saint Règloises vous proposent une solution personnalisée (chacune dans son domaine). N'hésitez pas à faire appel à elles!!!

La Saphro'Pause

Centre de Sophrologie et d'accompagnement à la parentalité

Sophrologie adultes et enfants

Massage jeune et future maman

Apprentissage de la gestion du stress et des émotions

Soutien et aide à l'allaitement

Ateliers de sophrologie ludiques de groupe

Portage physiologique

Massage bébé - enfant

Suivis individuels

Signer avec son enfant

Stéphanie Kocak

Maëva Verna

Sophrologue

Accompagnante à la parentalité

Accompagnante à la parentalité

07.86.95.93.19

06.63.61.18.94

<https://www.facebook.com/La.Saphro.Pause/>

Stéphanie Kocak est joignable au 07 86 95 93 19



Stéphanie Décoration est joignable au

06 34 51 73 87

SD
STEPHANIE DECORATION
Design et Décoration d'intérieur

SD
STEPHANIE DECORATION
Design et Décoration d'intérieur

Vous désirez rénover une maison, repenser une cuisine, décorer une pièce ou l'ensemble des lieux, je vous propose pour cela 4 types de prestations pour répondre au mieux à votre budget et à vos envies.

Des rendez-vous personnalisés, à votre domicile (à Amboise et sur une périphérie de 25km) : conseil couleur, style et ambiance, agencement, mobilier, éclairage, ...



www.stephanie-decoration.fr
contact@stephanie-decoration.fr

ECOLE

A l'approche de la kermesse, qui clôture l'année scolaire, les enfants de notre école et leurs enseignantes ont préparé leurs « costumes » pour la représentation. Puis le jour J les enfants des deux écoles du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) ont présenté leur spectacle aux familles. Les plus grands (scolarisés à Souvigny) ont commencé avec des chansons du monde. Les plus petits (scolarisés à Saint Règle) ont poursuivi avec un spectacle autour des Indiens. Ensuite tous les enfants ont chanté ensemble.

Le spectacle s'est clos par une surprise pour l'intervenant musique; en effet; celui-ci n'est plus musicien à l'école depuis cette rentrée.

C'est avec la chanson ci-dessous que les enfants lui ont dit « au revoir » :

Rio pour Thibaut

(sur l'air de « Tous les oiseaux du Brésil »)

Nous sommes tous réunis

Pour te dire merci

Lundi mercredi

On danse et on rit

Thibaut on te remercie

Nous on chante la tarentelle

Nous La mare à Toto

Toutes nos musiques viennent de toi

Tu es notre idole

Tout le monde ici s'amuse

On s'est éclaté avec toi

Chanter et danser

Rire et puis aimer

La magie est là

Nous rions

Avec toi,

C'est bien réel,

Il n'y a pas, ici bas,

D'endroit où la vie est plus belle,

Nous rions,

Avec toi,

C'est démentiel,

C'est génial, idéal,

C'est Thibaut qui nous ensorcelle (x2)



LE CLUB DE L'AMITIE

Au moment où les contraintes du travail s'effacent de nos préoccupations quotidiennes, mais où le désir, pour soi et pour les autres, reste intact et essentiel, l'idée du partage des joies et des peines, pour mieux les vivre, peut constituer un chemin riche de rencontres, de petits bonheurs et de promesses qui sont de nature à embellir les jours qui passent pour, naturellement, profiter de tous les instants qui nous sont offerts.

Au fil de la vie, les rencontres ont construit notre existence, et elles continueront à ouvrir des « portes » derrière lesquelles un simple accueil bienveillant peut devenir un nouveau départ.

Ces « portes » parfois imprévues et insoupçonnées sont d'une grande diversité, s'adaptent donc à nos souhaits et à nos envies, et l'énergie que chacun apportera fera le reste pour la mise en valeur des qualités des uns et des autres. Parmi les choix, le Club de l'Amitié est prêt à vous accueillir dans une ambiance conviviale et ouverte à tous pour, ensemble, se distraire, se connaître et profiter de nos expériences réciproques.



Pour participer; vous devrez adhérer au club par le biais d'une cotisation, puis vous vous retrouverez le **3^e mercredi de chaque mois de 12h00 à 18h00** dans la salle polyvalente de la commune pour partager un bon repas convivial (pot au feu, choucroute,...). Ensuite des groupes se forment pour jouer à la belote, au tarot, au rummy, au triomino (ou tout autre jeu qu'il vous plaira de faire découvrir!).

Venez nous rejoindre ! Le meilleur accueil vous sera réservé, même ceux qui ont moins de 60 ans seront les bienvenus parmi nous.

Pour tout renseignement :

Son président : **Monsieur Guy POIRIER** – tél : 06-81-84-28-98

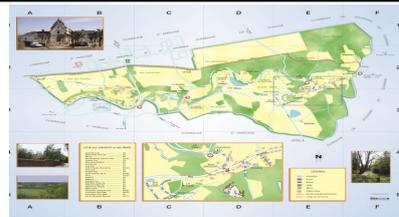
Ou sa secrétaire : **Madame Hélène GABORIT** – tél 06-06-47-58-53 ou 07-80-48-77-94

Ou sa trésorière : **Madame Martine LORIAN** – tél 06-08-81-89-39



VOUS ETES NOUVEL ARRIVANT SUR LA COMMUNE?

Nous tenons à votre disposition, en mairie et sur simple demande, un livret d'accueil avec toutes les adresses utiles et tous les « bons plans » pour découvrir notre belle région et ses environs. Demandez-le!



RELEVEMENT DES SEPULTURES



Plusieurs sépultures, très anciennes et non entretenues ont fait l'objet d'une information sur place afin de déterminer si elles sont réellement abandonnées. Dans ce cas, et dans ce cas seulement, elles feront l'objet d'une **procédure dite « de relèvement »**.

Elle a pour but de recueillir, de façon protocolaire et dans le respect dû aux défunts et à leurs familles, les éléments contenus dans les cercueils qui seront placés ensuite dans l'ossuaire installé à cet effet dans le cimetière.

Nous remercions à l'avance celles et ceux qui par leurs indications pourraient donner de précieux renseignements afin de nous aider à mieux conduire cette délicate intervention.

FESTIVAL « LA PREUVE PAR TROIS »

Saint Règle a accueilli le 11 novembre 3 spectacles sur le thème de l'humour, dans le cadre du festival culturel intercommunal « la Preuve par Trois », organisé par la Communauté de Communes et l'Association Intention Publique : la compagnie Extravague se composait d'un duo burlesque qui interprétait des chansons originales maniant l'humour au second degré et l'absurde, la compagnie Joseph K a proposé une séance de "psychanalyse" au public, et la compagnie Les Potes Au Feu a créé un parcours lumineux en installant des modules (uniquement à la bougie!) dans différents espaces. Une buvette avec petite restauration rapide a été assurée par l'APE.



APPEL AUX BONNES IDEES!!!!

La municipalité souhaite donner un nom à l'école récemment construite au coeur de notre village ; aussi faisons-nous appel à vos idées pour la baptiser, si possible du nom d'une femme tourangelle.

SALLE COMMUNALE

Notre salle communale est disponible à la location en semaine et le week-end ; vous en trouverez les tarifs ci-après.

(La caution est de 500 euros ; règlement complet et renseignements en mairie ou auprès de Madame BELLEFILLE.)



	En semaine 4 heures journalières	Forfait 2 jours	1 er jour 9H00 à 9H00 le lendemain	Du samedi 13h au lundi 9h (quand activité communale le samedi matin)	Du samedi 13h au dimanche 9h (Quand activité communale le samedi matin)
Habitants de Saint Règle	70 €	210 €	140 €	190 €	120 €
Hors commune		350 €	180 €	330 €	160 €

DEJEUNER REPUBLICAIN DU 14 JUILLET

La commune a organisé comme chaque année son déjeuner républicain. Comme l'année passée les tables ont été installées dans les jardins de la mairie, sous les arbres... Un vif succès, rendez vous au mois de juillet!



REPAS DES AINES, DES EMPLOYES COMMUNAUX ET DES ELUS DE LA COMMUNE

Nos aînés sont invités chaque début d'année par la municipalité à partager un déjeuner. Cette année encore il a eu lieu au restaurant L'Essentiel à la Boitardière.



CONCOURS DES MAISONS DECOREES



M. et Mme BALANGER (détail)



M. et Mme LETANG (détail)

Nos félicitations à tous les candidats, et bravo à M et



M. et Mme BUTTIENS



Mme Nathalie MOUSTROUS

Mme Nathalie MOUSTROUS (détail)



M. et Mme BATISTA



Mme Balanger, gagnants cette année (photo en couverture).

M. et Mme LETANG (détail)



Mme Monique MOUSTROUS

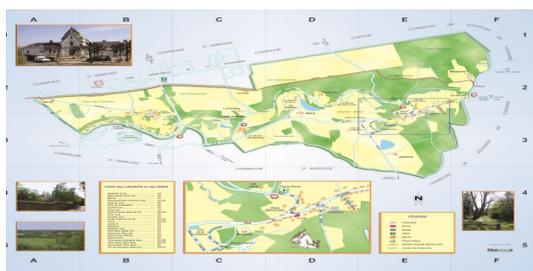


A la fin du mois de novembre 2017, la salle des mariages a accueilli le temps d'un week-end une exposition itinérante proposée et prêtée par le Pays Loire Touraine : « L'Art et la matière ».



Cette exposition a eu pour but de valoriser une trentaine d'artisans d'art du territoire. Elle est le fruit d'un grand projet de partenariat avec les photographes du Collectif « De l'œil à l'image », partenaires du Pays Loire Touraine depuis 2013.

LA COMMUNE DE SAINT REGLE 2.0...!!!!



La municipalité a ouvert un compte Facebook (géré par l'adjointe à la communication Laure Guilbert) dans le but de vous communiquer diverses informations. Ces informations proviennent d'instances nationales (ministères, Météo France), régionales (Conseil Régional), départementales (Conseil Départemental, Gendarmerie, Service Départemental d'Incendie et de Secours..) ou même locales (Syndicat de Transports Scolaires, Pays Loire Touraine, mairies alentours...).

A l'heure où nous mettons sous presse, nous avons 227 « amis »...Venez nous y rejoindre!!! Le nom : « Commune de Saint Règle »!!

De même, le site internet de la commune est en cours de construction... Nous l'espérons complet et le souhaitons conforme à vos attentes.

Vous êtes senior, vous êtes intéressé, peut être un peu intimidé, mais désireux de découvrir les nouvelles technologies? Les caisses de retraite, en partenariat avec le Département, ont mis en place un « Bus Numérique » pour faire découvrir le numérique aux seniors (poste informatique, messagerie, appareil photo numérique, clé USB, internet, réseaux sociaux,...) qui en feront la demande.

POUR BIEN VIEILLIR

Le Bus numérique

INFORMATIQUE • INTERNET • E-MAIL • SERVICES EN LIGNES • RÉSEAUX SOCIAUX

Des ateliers pour rester connecté

en Centre - Val de Loire

GRATUIT ET RÉSERVÉ AUX SÉNIORS

Partenaires: Assurance Retraite, Centre de Services aux Personnes, RSI, Département de la Loire, TOURNAINE LE DÉPARTEMENT, Confédération des Financiers

Les nouvelles technologies n'auront plus de secrets pour vous

Au programme

- L'ordinateur et son environnement**
Son fonctionnement, le matériel, l'affichage, les programmes
Un outil pas si compliqué !
- Internet qu'est-ce que c'est ?**
Son utilité : communication, loisirs, achats, formalités, information, sécurité...
C'est pratique pour tout faire, tout comprendre sans se déplacer !
- La messagerie**
Écrire et envoyer un mail, gérer sa messagerie, envoyer une pièce jointe (image, document...)
C'est possible depuis chez vous !
- La clé USB**
Manipulation, capacité de stockage
Toutes vos informations dans la poche !
- L'appareil photo numérique**
Gérer ses photos, les transférer, les partager...
Pour partager vos clichés plus facilement !
- Retour sur Internet, les sites utiles**
Moteurs de recherche, sites officiels, (impôts, sécurité sociale...), sites d'aide, sites d'information, itinéraires, achats, sites communautaires.
Des informations, communiquer avec d'autres, une ouverture sur le monde !

Le Bus numérique est un projet porté par les caisses de retraite Centre - Val de Loire (Carsat - MSA - RSI - CRCAS Agirc - Arcco)
Plus d'informations sur www.sas-svp.fr ou au 07 69 47 39 15

NOUVEAU A SAINT REGLE!

M. Constanza assure depuis déjà l'année dernière des cours de yoga pour adultes; depuis la rentrée ce sont des cours pour enfants et ados qui ont été mis en place par Mme Constanza...

A tester également, les cours de QI GONG!
Actuellement tous les lundis de 14h00 à 16h00

BIENVENUE AUX MARTINETS, BIENTÔT DE RETOUR EN TOURAINE!

Saviez-vous que :

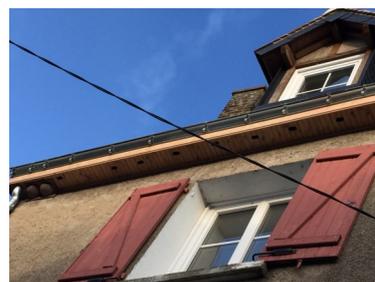
- Le martinet est une espèce menacée et protégée.
 - Après un périple de 5.000 km, ils reviennent à leurs nids d'origine.
 - Leur retour est prévu fin avril début mai.
 - Ils nichent sous les toits, dans les fissures de murs et peut-être même sous votre propre toit!
 - Ils affectionnent particulièrement les bâtiments anciens des centres villes.
- Cette année, au printemps, levez le nez et admirez leurs rondes sonores dans le ciel!

SOS Martinets est une association amboisienne dédiée à la sauvegarde des martinets noirs. L'association a posé en 2017 une centaine de nids à Amboise et aux alentours.

Si vous envisagez des travaux de toiture, pensez à ne pas détruire les nids existants ou à les remplacer! La commune en a d'ailleurs installé quelques uns.



Pour toutes questions, contactez l'association par e mail à : sosmartinets@gmail.com. Pour plus d'information : www.martinets.com.



TRI DES DECHETS

Il a été remarqué ces derniers temps un « relâchement » dans le tri sélectif des ordures ménagères, et ce relâchement coûte cher. En effet, l'impôt relatif à la récolte et au traitement des ordures ménagères alourdit de plus en plus la contribution annuelle de la taxe d'habitation. Le poids de cet impôt trouve son explication dans le volume des déchets recueillis et le traitement spécifique à chaque type de déchets. Ces opérations peuvent être anticipées par chacun d'entre nous au moment où nous éliminons nos propres déchets (dans le respect des indications fournies par le Centre de Tri).

En effet, **chaque geste inapproprié a un impact important** à deux niveaux : celui du respect de notre planète en danger mais aussi celui du coût répercuté immédiatement sur notre feuille d'impôts. En ce qui concerne, par exemple, le



Container à verre - En bas de la rue des Tourmesols

verre qui est un matériau à la fois facilement recyclable et dont le traitement est rentable pour la collectivité, le fait de le déposer de façon inappropriée dans le conteneur des déchets ménagers entraîne un surcoût non négligeable et induit également la nécessité pour les services concernés de produire plusieurs documents administratifs qui alourdissent encore un budget très contraint.

Il est donc souhaitable et indispensable que chacun d'entre nous s'applique à respecter les indications fournies par la collectivité.



Container à verre - rue de la Côte Chaude

UNE PAGE SE TOURNE...

Lors de la dernière Assemblée générale de l'Association Loisirs Omni-Sports (ALOS) du 15 Février 2018, aucun bénévole n'a souhaité reprendre la présidence de celle-ci, qui avait été créée en 1983 sous l'impulsion de Saint-Réglois soucieux de faire vivre leur village, autour de manifestations sportives et amicales.

Le premier bureau fut présidé par Marie-Claude GERARD, puis Marc DELAUNAY, Denis PIGOUET, Nicole BATISTA et Frédéric FOURNIER.

L'ALOS a organisé tout au long de ces 35 années des cours de tennis de table, de gym, de tarot, des randonnées...



Elle a organisé et participé, avec les villages voisins, aux intervillages composés d'épreuves comme le tir à la corde (pour lequel nous étions redoutés !),



le plan incliné glissant, le lever de 2CV à mains nues...

Différentes autres animations ont rythmé cette vie associative, comme les concours de belote, des ventes au profit du TELETHON, les brocantes... Sans oublier la manifestation la plus importante en terme d'organisation et de rayonnement : « **la Fête de l'Oeuf** »

Cette fête avait pour animation principale le lancer de l'œuf cru avec réception à mains nues, dont le record de Touraine et de la Région centre de 73,46 m a été établi le 3 septembre 1995 à Saint-

Règle, ainsi que d'autres jeux comme le cul de poule, le billot, le tir au but à l'œuf...



Tous ces moments conviviaux et joyeux ont animé pendant 35 ans notre village et ont permis de créer de belles amitiés et des moments inoubliables.

Comme le disait Francis : « L'ALOS c'est beaucoup de prises de bec, mais qu'est-ce qu'on s'aime ! ».

Voilà, c'était ça l'ALOS !...



LE PAYS LOIRE TOURAINNE

Un appui aux acteurs locaux via le Contrat régional de Pays 2012-2017

L'enveloppe régionale de 11,6M €, attribuée au territoire pour une durée de 5 ans, a déjà permis de soutenir 84 projets sur le territoire du Pays. Ce Contrat apporte un soutien aux projets publics et privés dans les domaines de l'économie, l'environnement, le tourisme, les services à la population...

Un programme européen LEADER renouvelé

1, 2M€ pour affirmer l'attractivité du territoire et améliorer le cadre de vie avec et pour les habitants. Vos nouveaux projets (mise en réseau d'acteurs, tourisme, patrimoine, environnement, services à la population) sont peut-être éligibles, renseignez-vous avant de les démarrer !

Un Pays d'art et d'histoire

Laissez-vous conter le patrimoine et l'architecture avec le Pays Loire Touraine labellisé « Pays d'art et d'histoire ». Chaque année un programme d'animations variées attend petits et grands : visites thématiques ou estivales, expositions, ateliers, rallye patrimoine, projections, conférences, stages, Journées Européennes du Patrimoine... Retrouvez aussi le service éducatif pour les écoles et l'offre de visites pour les groupes.



Un Inventaire du patrimoine

Les études des communes de la vallée de la Brenne et du canton de Bléré sont en cours d'achèvement. La publication des résultats, dans deux ouvrages, est prévue pour l'année 2017. Un nouveau partenariat avec la Région est engagé autour de l'inventaire du patrimoine culturel des édifices religieux publics (architecture et mobilier).

Un Contrat local de santé pour le territoire

Le Contrat Local de Santé a pour objectif de mettre en réseau l'ensemble des acteurs de la santé autour d'un projet commun prenant en compte les éléments sanitaires, économiques et environnementaux du territoire. L'élaboration du programme d'actions (promotion de la santé, de la prévention, de l'accompagnement médico-social, de l'offre de soins) est en cours de finalisation. La signature du Contrat est prévue pour mars 2017.



Pour tout renseignement :
 Syndicat Mixte du Pays Loire Touraine
 Mairie de Pocé-sur-Cisse – 37530 POCÉ-SUR-CISSE
 02.47.57.30.83 – contacts@paysloiretouraine.fr
www.paysloiretouraine.fr

Pays Loire
 Touraine

VILLES
 & PAYS
 D'ART &
 D'HISTOIRE

Mercredi 21 mars : Repas du Club de l'Amitié, salle des Fêtes

Samedi 7 avril : Loto pour petits et grands, salle des fêtes de St Règle, (sur réservation) - organisé par l'APE

Mercredi 18 avril : Repas du Club de l'Amitié, salle des Fêtes

Vendredi 20 avril - 17h00 : Inauguration du parking

Mardi 8 mai - 11h00 : Commémoration de l'armistice de la guerre 1939-1945

Mercredi 16 mai : Repas du Club de l'Amitié, salle des Fêtes

Mercredi 20 juin : Repas du Club de l'Amitié, salle des Fêtes

Dimanche 24 juin ou 1er juillet (à confirmer) - Kermesse des Ecoles

Samedi 14 juillet : Déjeuner Républicain (sur réservation), organisé par la municipalité

Mercredi 19 septembre : Repas du Club de l'Amitié, salle des Fêtes

Mercredi 17 octobre : Repas du Club de l'Amitié, salle des Fêtes

Dimanche 11 novembre - 11h00 : Commémoration de l'armistice de la guerre 1914-1918

Mercredi 21 novembre : Repas du Club de l'Amitié, salle des Fêtes

Mercredi 19 décembre : Repas du Club de l'Amitié, salle des Fêtes

HORAIRES DE LA DECHETTERIE

Horaires jusqu'au 31 mars 2018 et à partir du 1er octobre 2018 :

Lundi, mardi et mercredi : de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 17h00

Jeudi de 9h00 à 12h30

Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Samedi de 9h00 à 17h00

Horaires à compter du 1er avril 2018 et jusqu'au 30 septembre 2018 :

Lundi, mardi et mercredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h00

Jeudi de 8h30 à 12h30

Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00

Samedi de 8h30 à 19h00

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat est ouvert :

Le LUNDI de 15h30 à 17h30

Le MERCREDI de 10h à 12h30

Le JEUDI de 17h à 19h

Coordonnées :

2, place Saint-Louis — 37530 SAINT-REGLE

Tel : 02 47 57 41 21 - Fax : 02 47 57 63 22

Courriel : mairie.saintregle@wanadoo.fr

Facebook : Commune De Saint Règle

ASTREINTE DES ELUS :

UN SEUL NUMERO lorsque la Mairie est fermée et que vous avez besoin de joindre d'urgence un élu : **06 71 76 01 73**